



Communiqué de presse

Paris, le 4 Juillet 2025

Saison des AG 2025 : le groupe LBP AM pleinement mobilisé

La saison des assemblées générales (AG) 2025 marque une étape clé pour le groupe LBP AM – filiale de gestion d’actifs de La Banque Postale – avec l’exercice de ses droits de vote sur l’ensemble des entreprises financées, déployé sur ses deux sociétés de gestion, LBP AM et La Financière de l’Échiquier (LFDE). La mise en œuvre de sa politique d’engagement actionnarial illustre la cohérence et le cap de la démarche d’investissement responsable portée par le groupe.

Une politique de vote appliquée à l’ensemble des entreprises financées

Le groupe LBP AM exerce ses droits de vote de manière active, selon sa [politique de vote](#) qui traduit des principes portés par la philosophie ISR du groupe LBP AM – fondée sur son modèle propriétaire d’évaluation extra-financière [GREaT](#)¹ – tels que la transition énergétique, la parité hommes-femmes et la promotion de la diversité, le partage de la valeur, la rémunération responsable des dirigeants et l’association des salariés à la gouvernance et au capital de l’entreprise.

En 2025, considérant que l’exercice des droits de vote est un levier essentiel de sa stratégie d’engagement actionnarial, le groupe LBP AM a fait le choix ambitieux **d’exercer l’ensemble de ses droits de vote** à toutes les assemblées générales des entreprises financées² : **soit plus de 1 400 AG d’entreprises réparties dans 45 pays.**

L’exercice des droits de vote s’est traduit par **un taux d’opposition à plus de 29%** des résolutions soumises au vote, un niveau de contestation important en comparaison avec les pratiques de Place, qui témoigne de l’exigence de sa politique de vote.

Le groupe LBP AM a voté contre 27% des résolutions de nomination d’administrateurs, notamment en raison d’un manque de diversité dans les conseils d’administration.

L’opposition aux élections des administrateurs proposés par les conseils d’administration trouve souvent sa source dans l’absence de contre-pouvoirs solides et de mécanismes d’équilibre efficaces en leur sein. Elle reflète également une inadéquation persistante en matière de diversité, notamment de représentation des femmes. Considérant la diversité comme un levier essentiel de gouvernance responsable, le groupe LBP AM continue d’exiger que les conseils d’administration des entreprises dans lesquelles il investit soient composés d’au moins 40% de femmes.

¹ L’approche ISR du groupe LBP AM s’appuie sur son modèle d’évaluation propriétaire GREaT, qui vise à évaluer quantitativement et qualitativement les émetteurs – Etats, entreprises et projets – sous deux dimensions : la responsabilité de leurs pratiques et la contribution de leurs produits et services à la résolution des enjeux de durabilité. Grâce à l’agrégation de 60 indicateurs applicables à un univers de plus de 11 000 émetteurs, ce modèle de notation repose sur l’analyse de 13 critères ESG pondérés par secteur et articulés autour de 4 grands piliers : la Gouvernance responsable, la gestion durable des Ressources, la transition Énergétique et le développement des Territoires.

² En raison de la complexité de la chaîne de vote, le groupe LBP AM peut être toutefois confronté à des rejets de ses instructions de vote pour des motifs opérationnels, qu’il essaie de résoudre systématiquement – l’amenant in fine à ne pas pouvoir exercer 100% de ses droits de vote.

Transition énergétique et protection de la biodiversité : des votes pour encourager les stratégies des entreprises

Alors que la communauté internationale se réunissait à Nice pour la conférence UNOC3³ sur la protection des océans, le groupe LBP AM dévoilait [sa politique biodiversité 2025](#), contenant une ambitieuse stratégie d'engagement avec les entreprises sur les enjeux de biodiversité. Dans le cadre de cette politique, le groupe a soutenu plusieurs résolutions d'actionnaires déposées aux AG d'entreprises américaines, telles que PepsiCo et The Home Depot, afin de les appeler à publier des rapports sur leurs efforts de réduction de la pollution plastique.

Par ailleurs, le groupe LBP AM a pris position sur les plans de transition présentés au vote par certaines entreprises, selon la pratique des *say-on-climate*. Depuis 2022, le groupe applique rigoureusement une politique de vote spécifique à ces résolutions, afin d'encourager les entreprises à élaborer des trajectoires de décarbonation compatibles avec les objectifs de l'Accord de Paris et les soumettre au vote. Au premier semestre 2025, le groupe s'est prononcé sur 15 résolutions *say-on-climate*, s'opposant à 10 d'entre elles en raison de plans évalués comme non conformes aux critères établis par sa politique de vote.

Un engagement réaffirmé en faveur des droits humains

Le groupe LBP AM a également mobilisé ses droits d'actionnaire en faveur des droits humains. Fidèle à sa démarche proactive, le groupe a de nouveau adressé des questions écrites à des entreprises avec lesquelles il avait engagé un dialogue depuis plusieurs années, sur la gestion de risques spécifiques :

- Le groupe LBP AM mène, aux côtés d'une coalition d'investisseurs et avec l'appui de l'association ChemScore, un engagement auprès d'une grande société chimique afin de l'encourager à renforcer sa transparence sur les substances per- et polyfluoroalkylées (PFAS), dits « polluants éternels », à éliminer les substances chimiques persistantes et à développer des alternatives plus sûres. Au cours de ce processus, le groupe a formalisé, aux côtés d'autres investisseurs internationaux, des questions sur la stratégie de substitution des PFAS, les études d'impact associées et la gestion des risques réglementaires.
- Le groupe LBP AM a renouvelé en 2025 des questions écrites en AG auprès d'une major pétrolière, afin d'obtenir la publication d'éléments d'information tangibles relatifs à deux enjeux : une politique de droits humains globale et les dispositifs de mise en œuvre effective d'une diligence raisonnable, conforme aux standards internationaux (UNGP, OCDE).

Le groupe LBP AM rend compte des politiques et résultats de ses actions d'engagement et de vote. Ainsi, ses [politiques de vote et d'engagement](#) et [le bilan annuel de leur mise en œuvre](#) sont publiés sur le site www.lbpam.com⁴. Ses votes sont également [publiés fonds par fonds](#), au fil de la saison des AG pour l'ensemble des fonds ouverts gérés.

« L'exercice engagé de nos droits d'actionnaires reflète notre volonté d'obtenir une transparence accrue sur les enjeux de risques saillants des sociétés, une transparence permettant d'asseoir un véritable dialogue avec les entreprises sur leur gestion des enjeux de durabilité. C'est un levier essentiel de la stratégie d'investissement durable et RSE du groupe LBP AM » souligne **Hélène Charrier, Responsable de l'équipe Solutions ISR de LBP AM**.

* * * *

³ Troisième Conférence des Nations-Unies sur l'Océan, Nice, 9-13 juin 2025.

⁴ A noter : les attentes précises et réponses apportées par ces entreprises seront détaillées dans le cadre du rapport d'engagement portant sur [l'exercice 2025, publié en 2026](#).

A propos de LBP AM (www.lbpam.com)

Détenu à hauteur de 75% par La Banque Postale et 25% par Aegon Asset Management, LBP AM est un acteur incontournable multi-spécialiste de la finance durable, des solutions, et de la gestion de conviction via sa filiale La Financière de l'Échiquier (LFDE). LBP AM compte 3 pôles d'investissement : LBP AM European Private Markets, Multi-actifs & Performance absolue et Solutions quantitatives. Couvrant tout type de clients (investisseurs institutionnels, distributeurs, clients privés), le groupe LBP AM capitalise sur ses expertises et celles de sa filiale LFDE pour proposer une gamme étendue de fonds ouverts, et sur son savoir-faire en matière de solutions dédiées et de mandats sur les actifs cotés et non cotés. Au 31.12.2024, les encours consolidés du groupe LBP AM s'élèvent à plus de 73 milliards d'euros d'actifs gérés ou distribués.

A propos de La Financière de l'Echiquier (www.lfde.com)

Créée en 1991 et filiale de LBP AM depuis juillet 2023, La Financière de l'Échiquier (LFDE) est une des principales sociétés de gestion de conviction de France. LFDE s'appuie sur son savoir-faire et ses expertises à forte valeur ajoutée pour offrir à ses clients institutionnels, distributeurs et privés, des produits et solutions adaptés à leurs objectifs financiers et extra-financiers. LFDE, dont les encours s'élèvent à plus de 26 milliards d'euros (au 31.12.2024), compte plus de 170 salariés et est présente en Allemagne, Autriche, Espagne, Italie, Suisse, ainsi qu'au Benelux.

Contacts presse**Groupe LBP AM**

Anne-Laure GELOT – agelot@lfde.com – 06 75 12 48 30

Géraldine FANARA – gfanara@lfde.com – 06 17 63 28 19

LBP AM

Yohann HENDRICE – yohann.hendrice@lbpam.com – 07 85 59 01 32

Kristell LE NADAN – kristell.lenadan@citigatedewerogerson.com – 06 98 49 22 27

Clément MASSON – clement.masson@citigatedewerogerson.com – 07 60 90 89 18